

Ouverture des cours à l'École d'agriculture de Ste-Anne.—La rentrée des élèves qui suivent les cours à cette institution agricole a eu lieu hier.

M. l'abbé L.-O. Tremblay a été nommé directeur de l'École d'agriculture de Ste-Anne, en remplacement de M. l'abbé Narcisse Proulx qui a été appelé à la desserte de la paroisse de Beauport.

MGR CHARLES-FELIX CAZEAU.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Son Excellence Charles-Félix Cazeau, Prélat domestique de Sa Sainteté et Vicaire-Général de l'Archidiocèse de Québec, arrivée samedi, le 26 février, à une heure et dix minutes du matin.

Dans le cours de la journée, les journaux de Québec recevaient le communiqué suivant :

Mgr Cazeau dont l'état de santé, depuis quelque jours, inspirait de si vives appréhensions vient d'être enlevé à l'estime de ses amis, à l'affection et à la reconnaissance de tous ceux à qui il a fait du bien. Cette nuit, à une heure et 10 minutes, entouré de toutes les consolations de Notre Sainte Mère l'Église, le digne Prélat s'est endormi du sommeil des justes au milieu de la famille religieuse dont il était le père vénéré.

Les restes mortels du regretté défunt seront exposés dans la chapelle du Bon Pasteur où un service sera chanté lundi à 9 heures a. m. Le même jour, vers quatre heures et demi, translation à la Basilique où l'office des morts sera récit. Mardi, à 9 30 heures a. m., un service solennel y sera chanté, après lequel les dépouilles mortelles seront transférées au cimetière du Bon Pasteur.—(Communiqué)

Son Excellence Monseigneur Charles-Félix Cazeau, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, Vicaire-Général de l'Archidiocèse de Québec, décédé ce matin à l'Asile du Bon Pasteur de cette ville, appartenait à la société d'une messe (section provinciale), à la congrégation de Nicolet et à la Société ecclésiastique de St. Joseph.

A. C. COLLET, Ptre.,
Secrétaire.

Archevêché de Québec, }
26 février 1881.

Monseigneur Charles Félix Cazeau était né à Québec, le 24 décembre 1807. A peine avait il deux ans qu'il perdait son père, mais pour le consoler de ce malheur sa mère lui restait. Elle guida ses premiers pas dans le sentier de la vertu et bientôt elle en faisait cet enfant dont l'exquise politesse devait un jour tant charmer Mgr Plessis.

Mgr Charles Félix Cazeau eut pour un de ses premiers maîtres, le Frère Louis, dernier récollet de notre pays. En 1819, il commençait ses études classiques au Collège de St-Roch. Au nombre de ses professeurs d'alors, se trouvait M. Baillargeon qui devint plus tard archevêque de Québec. En 1822, il allait continuer ses études au Collège de Nicolet.

Il se décidait en 1825, à embrasser l'état ecclésiastique et il était appelé auprès de Mgr Plessis en qualité de sous-secrétaire. Il fit en même temps ses études

théologiques au Grand Séminaire de Québec. Le 3 janvier 1830, il fut ordonné prêtre par Mgr Panet dont il devenait Secrétaire. Alors nommé Chapelain de la Congrégation des hommes de Québec, il exerça les fonctions jusqu'en 1849 et fut remplacé par les RR. PP. Jésuites. Le 9 octobre de l'année suivante, Mgr Turgeon, devenu archevêque par la mort de Mgr Signay, le constituait son Grand-Vicaire.

Malgré ses occupations, déjà si multipliées, M. Cazeau voulut bien se charger, le 15 mai 1856, de la direction de l'asile du Bon Pasteur; depuis cette époque il n'a cessé d'en être le dévoué Chapelain.

M. Cazeau a été administrateur du diocèse en quatre différentes reprises, d'abord en 1862, puis en 1869-70, 1870-71, 1872-73.

En 1875, Sa Sainteté Pie IX l'élevait à la dignité de Prélat Domestique de sa Maison.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES PRAIRIES NATURELLES (Suite).

Culture des prairies de la quatrième classe (prairies généralement marécageuses, marais).—Par le mot culture, il faut entendre ici les travaux d'amélioration dont ces prairies sont susceptibles; car du moment qu'elles seront améliorées comme nous allons l'indiquer, elles rentrent dans la troisième classe de prairies, et s'administrent alors de la même manière.

Les prairies marécageuses et les marais n'ont aucun besoin d'engrais ni d'humidité pour en retenir la fertilité de leur sol ou pour en augmenter les produits. Ces terrains, dont le voisinage est si malsain pour l'homme, et le pâturage si nuisible à la constitution des bestiaux qui n'ont pas d'autre nourriture, sont annuellement fertilisés par une grande quantité de plantes grasses que les bestiaux refusent de manger, et qui pourrissent sur le sol même: une humidité toujours surabondante favorise la végétation de ces plantes, et détruit le peu de bonnes herbes qui pourraient y croître. L'amélioration de ces prairies est donc spécialement attachée à leur dessèchement.

Pour l'opérer, il faut, comme dans les dessèchements de la plus grande étendue, remplir de ces conditions essentielles et principales: la première est de contenir les eaux extérieures qui rendaient le terrain marécageux, à cause de leur stagnation sur sa surface; et la seconde, de vider les eaux stagnantes intérieures.

Le choix des moyens qu'il faut employer pour y parvenir dans les grands dessèchements, suivant les différentes circonstances locales, exige des connaissances théoriques et pratiques qui ne peuvent être l'apanage que des hommes consommés dans cet art; mais autant ces travaux demandent de précautions, présentent de difficultés et occasionnent de dépenses, autant ils deviennent faciles et peu dispendieux lorsque les marais ont peu d'étendue, ou que leur dessèchement est favorable à la topographie des lieux.

Si l'on n'a qu'une petite portion marécageuse à dessécher dans une prairie, il n'est pas toujours nécessaire de contenir les eaux extérieures qui y restaient en stagnation, et souvent il suffit de procurer à ces eaux intérieures un écoulement complet par un fossé de dessèchement partant du fond de cuve de la